

du 28 Novembre 2016

Présents :

Laurent RECH - Nîmes Sud  
Ahmed BRAHMI - Vaux en Vélain  
Djamel SMAILI - Toulon Grand Var  
Marie DE CARVARLHO - Saran  
Nicole MEUNIER - Lyon La Part Dieu  
Patrice RICBOURG – Aulnay  
Hugues LYSY – Collégien

Ange Ciappara (Responsable des relations sociales)  
Sandra Victorino (Direction des relations sociales)

Gaël Le Quelec (AMALLIA)  
Enrique Zaouani (LOGILIANCE)

Absents Excusés:

Hatice HERGEZER - Wasquehal  
Fabrice LARDEAU - Riom  
Martine DESCHAMPS - St Pol sur Mer

- **[Approbation du compte rendu de la réunion du 20 Juin 2016.](#)**

Les membres de la commission font remarquer à la Direction le caractère erroné des informations transmises à la commission concernant les établissements de 300 salariés et plus qui n'ont pas de commission Logement en magasin.

Après rectification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **[Point sur les formations « Action Logement » 2016.](#)**

Les formations de fin d'année ont connu un taux de remplissage important, avec pour l'une d'entre elle une liste d'attente.

La direction propose de rappeler aux magasins la procédure à suivre pour les inscriptions lorsque le planning 2017 sera établi.

A l'heure actuelle, la mise en place de la nouvelle organisation d'Action Logement ne permet pas de fixer un planning de formation précis. Il est convenu de laisser un délai suffisant à notre partenaire pour élaborer une formation efficace, soit un délai de prévenance fixé en Mars pour des formations administrées avant fin Juin.

Les membres de la commission Logement préconisent d'insérer au programme des formations à venir une information sur la loi DALO. En effet il nous paraît très important de porter à la connaissance des élus du

personnel le principe de droit au logement opposable. Celui-ci peut permettre aux salariés d'être reconnus prioritaires pour accéder à un logement d'urgence sous certaines conditions.

**: Bilan des prêts et bilan locatif ainsi que le bilan solidarité au 30 novembre 2016.**

Les deux collecteurs présents nous commentent leur bilan :

Amallia :

Pour une somme versée en 2015 de 2 568 799€ le total des aides se monte à 3 966 169€.

Logilliance :

Pour une somme versée en 2015 de 1 080 000€ le total des aides se monte à 1 001 482,60€.

On note une baisse significative exceptionnelle du prêt d'Accession à la propriété. En effet, les taux excessivement bas proposés par les banques ont concurrencé directement le 1% patronal.

**: Information sur la nouvelle organisation Action Logement à partir 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

Action Logement, qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction (Peec), opère une réorganisation en un groupe unique de façon à rendre plus "efficace" et "équitable" l'action du "premier financeur du logement" en France.

Il n'y aura plus 20 CIL mais 13 délégations régionales avec un siège dans les nouvelles capitales de région et au moins une agence par département, le tout piloté par « l'Action Logement Groupe » sous un même logo « Action Logement ».

Les membres de la commission Logement se font confirmer qu'il n'y aura aucun changement en ce qui concerne leur interlocuteur existant (ancien collaborateur CIL).

Donc pour les élus, l'ensemble des numéros de téléphone et adresse mail reste inchangé.

Une campagne d'information nationale sur la création de la nouvelle entité débute en janvier. L'information et la formation en entreprise viendront par la suite.

Il y aura deux sites web :

- institutionnel pour les entreprises.
- service pour les salariés.

Plus la mise en place d'un numéro d'appel unique pour les salariés (09).

**: Planning des réunions de la commission Logement pour 2017.**

Les membres de la commission Logement obtiennent de la Direction des Relations Sociales une 4<sup>ème</sup> réunion annuelle pour optimiser son implication dans la gestion du 1% Logement.

Lundi 13 Mars.

Lundi 12 Juin.

Lundi 25 Septembre.

Lundi 11 Décembre.

*Rédaction : Laurent Rech*